

## **Intégration et exclusion des populations immigrées à un échelon local.**

### **Quelques pistes de réflexions.**

**Gautier PIROTTE**  
(Aspirant F.N.R.S., ULg)

#### **AVERTISSEMENT**

Cet article a été rédigé pour servir d'introduction au Colloque " The Dynamics of Social Integration and Social Exclusion at the Neighbourhood Level " organisé par l'Université de Liège (M. Martiniello) et Paris-La Sorbonne (Sophie Body-Gendrot) dans le cadre du réseau MigCities du 6 au 8 novembre 1997.

N'ayant pu trouver sa place définitive dans les Actes du Colloque, nous le publions dans le cadre de notre série de Working Papers.

*The author formulates a set of remarks about the conference's subject and emphasises the existence of some traps that can appear through the analysis of integration and exclusion of immigrants at a local level. First, he considers the division made within the frame of this conference between the four problematic's fields (economic, social, political and judicial ones). The main danger of this division lies in the construction of an artificial border between the various expressions of same phenomena. We must be careful to the permeability degree of these fields' borders. Next, the question of studies leaded " at a local level " must be raised. What does " at a local level " mean? What realities are these terms covering? Is it possible to study phenomena " at a local level " without considering a larger macro sociological context? etc. Finally, we must also pay attention to the terms " integration " and " exclusion " that appear to be the core of this conference because their blurred nature has already proved controversial.*

Nous voudrions, en guise d'introduction à ce colloque, formuler quelques réflexions générales quant au thème qui nous retient ici et dénoncer une série de pièges qui peuvent apparaître dans l'analyse de l'intégration et de l'exclusion des populations immigrées à un niveau local.

Nous allons, tout d'abord, nous pencher sur la division opérée dans le cadre de ce colloque entre diverses formes expressives de la problématique de l'intégration/exclusion des populations immigrées à un niveau local. S'il est vrai que les quatre aspects retenus (économique, social, politique et judiciaire) semblent à la fois pertinents et recouvrent une bonne partie des mécanismes relatifs à la problématique envisagée, on peut toutefois remarquer que certains domaines - surtout ceux relevant de l'économique et du social - ont plus particulièrement attiré l'attention des chercheurs de sorte que les problèmes de l'intégration-exclusion de ces populations semblent, le plus souvent, s'envisager sous cette double optique économique et sociale (ou " culturelle "). Ce déséquilibre n'est pas sans conséquence pour les deux derniers aspects retenus. Ainsi, par exemple, on peut se demander si l' " intégration " ou l' " exclusion " s'envisagent bien de la même manière selon que l'on aborde ses aspects socio-économiques, judiciaires ou politiques. Par exemple, l'étude du rapport des populations migrantes à la justice a longtemps souffert de

schémas explicatifs linéaires et simplistes où les formes les plus spectaculaires de la délinquance d'une certaine partie de cette population sont appréhendées comme le fruit d'exclusions socio-économiques se produisant en amont dans l'existence des acteurs. Le plus souvent, en matière judiciaire, la problématique de l'intégration/exclusion des populations immigrées s'apprécie aussi comme le dernier maillon d'une chaîne explicative, comme la conséquence et non l'origine même de formes d'exclusion.

Le retard relatif<sup>1</sup> des recherches en matière d'intégration/exclusion politique des immigrés peut s'expliquer de manière différente. Ici, sous certains aspects, la problématique ne peut s'exprimer sous l'étiquette dichotomique habituelle "intégration/exclusion" mais bien, comme un euphémisme, sous le rapport intégration/non intégration. En évacuant l'exclusion, le problème de l'intégration politique des populations migrantes semble déjà se poser avec moins d'urgence par rapport aux volets économiques et sociaux (voire judiciaire) de cette même problématique qui offre, certes, l'avantage d'être plus médiatiques.

Le danger d'un tel découpage, qui se révèle parfois artificiel, est qu'il conduit à centrer l'attention du chercheur sur certains phénomènes liés à un domaine particulier tout en risquant de gommer peu à peu l'intérêt pour les connexions entre les domaines. Prenons un exemple issu de l'aspect économique de la problématique intégration/exclusion des populations immigrées au niveau local : le développement de l'entrepreneuriat ethnique. On constate que dans différentes grandes villes européennes, des commerces (œuvrant dans différents domaines : horeca, textiles, import/export, etc.) tenus par des entrepreneurs issus de groupes d'immigrés tendent à se développer. Pour certains, *l'ethnic business* offre l'avantage de fournir une niche professionnelle et, partant, de faciliter l'intégration économique des acteurs immigrés au sein du tissu socio-économique urbain. Mais cet *ethnic business* n'a pas seulement des conséquences au point de vue de l'intégration économique des migrants. Le développement du commerce ethnique intervient aussi comme marqueur social d'un quartier au point de marquer profondément les relations interethniques et leur perception par les acteurs. De plus, le commerce ethnique intervient aussi dans l'orientation de la sociabilité des acteurs sociaux. Certains commerces apparaissent parfois pour répondre à une demande "interne" du groupe ethnique dont sont issus les entrepreneurs, donnant ainsi l'impression de faciliter le développement autarcique d'une communauté ethnique au sein d'un espace communautaire urbain plus large. D'autres commerces favorisent le positionnement au sein de ce même espace d'entrepreneurs ethniques en tant que "*middleman minorities*" (Bonachich, 1973), sorte d'intermédiaires<sup>2</sup> entre le groupe ethnique dont ils sont issus et la société d'accueil. L'étude du commerce ethnique est loin de n'offrir de l'intérêt que sur le plan de l'intégration économique et socioculturel des populations issues de l'immigration. L'impact de ce type de commerce peut également s'apprécier sur le plan politique : il n'est pas rare de rencontrer des entrepreneurs ethniques dont les établissements commerciaux ont pignon sur rue qui jouissent d'un positionnement politique particulièrement appréciable (pour autant que la structure d'opportunité politique le permette) : tel restaurateur peut aussi être président d'un conseil consultatif ou influencer la scène politique locale par sa notoriété et son poids économique. Ainsi, quel que soit l'aspect

---

<sup>1</sup> Ce retard s'apprécie en rapportant le nombre de recherches menées sur les aspects socio-économiques de l'exclusion des populations immigrées aux recherches conduites sur les volets politiques et judiciaires de cette problématique...

<sup>2</sup> Rôle qu'avait déjà souligné G. Simmel dans son essai sur l'étranger (Grafmeyer, 1984).

envisagé, l'impact du développement du commerce ethnique dans la cité ne doit pas s'envisager de manière simpliste. Les rapports entre le commerce ethnique et les modalités d'intégration tant économique que socioculturelle ou politique ne sont jamais univoques, mais fonctionnent plutôt dans le sens d'un renforcement mutuel.

Ces exemples montrent à suffisance qu'un cloisonnement des différents champs de la problématique étudiée ici ne s'avère pas toujours très opportun. Mais, il ne s'agit pas pour autant de verser dans l'excès contraire qui consisterait à considérer les réalités de l'intégration-exclusion des populations migrantes au niveau local comme invariablement sujettes à des effets papillons particuliers. Le degré de perméabilité des frontières entre chaque domaine doit pouvoir s'apprécier au cas par cas. Car si les incidences de *l'ethnic business* doivent s'étudier dans différents domaines, on peut s'interroger sur les conséquences des variations paneuropéennes en matière d'intégration-- non-intégration politique des immigrés sur les autres dimensions de la problématique retenue. Si les frontières des champs économiques et sociaux de l'intégration-exclusion semblent poreuses, on peut se demander s'il en est bien de même pour le champ politique<sup>3</sup>. Cependant, l'absence de relation *a priori* entre le champ politique et socio-économique n'interdit pas la plus grande vigilance à l'égard d'une possible existence de celle-ci à quelque niveau que ce soit (micro, méso ou macro sociologique). En résumé, il s'agira d'être attentif au fait que de nombreux éléments développés au cours des différentes interventions de ce colloque ne doivent pas forcément s'envisager de manière isolée. Ce qui n'exclue pas la plus grande méfiance quant aux évidences un peu trop marquantes d'une liaison (ou d'une absence de liaison) entre les différents niveaux d'analyse de la problématique.

Si les différents domaines d'expression de l'intégration/exclusion des populations migrantes ne doivent pas s'envisager, *a priori*, ni comme totalement hermétique ni comme complètement poreuses, il en va de même pour le cadre d'analyse (local) retenu ici. En effet, il n'est pas facile de se pencher sur le champ d'analyse local en faisant abstraction des mécanismes se produisant à d'autres niveaux d'analyse (surtout national ou supranational) et risquant de l'influencer. Par exemple, alors que l'étude de l'exclusion-intégration politique des populations immigrées au niveau local doit tenir compte du contexte socio-historique national qui préside à la situation actuelle, l'étude de *l'ethnic business* ne peut faire abstraction de la situation de crise économique face à laquelle les pays d'accueil occidentaux se trouvent depuis maintenant plus de 20 ans. Même la "simple" étude de la cohabitation interethnique dans une cité quelconque ne peut manquer de se réinscrire dans un contexte plus large sous peine de se résumer à une simple cartographie d'une "réalité" urbaine quelconque. Il ne semble donc pas toujours facile d'isoler les phénomènes d'exclusion et d'intégration sociale mêmes observés du point de vue microsociologique, à un niveau purement local. Mais le faut-il vraiment?

S'il est vrai que l'analyse des réalités locales ne peut s'affranchir complètement d'un regard sociologique plus large, force est de constater l'extrême richesse et l'extrême diversité des objets d'études que ce niveau d'analyse fournit aux chercheurs. Il est vrai que l'installation, aujourd'hui perçue comme définitive, de

---

<sup>3</sup> Cela est peut-être dû au fait que, comme nous venons de le souligner, la dichotomie intégration/exclusion semble être euphémisée au profit d'une relation intégration-non-intégration politique des migrants. A partir du moment où la problématique ne s'exprime plus de la même manière d'un champ à l'autre, cela permet d'occulter une partie des relations entre elles car les phénomènes étudiés semblent moins comparables.

populations immigrées relativement importantes au sein des grandes entités urbaines a rendu possible/nécessaire la mise sur pied de recherches liées à cette nouvelle diversité ethnique des populations urbaines. Au fil des vagues migratoires est apparue en Europe une nouvelle réalité sociale, une réalité qu'il a fallu cartographier et comprendre. Ont ainsi surgi dans le vocabulaire quotidien et scientifique des termes que l'on considérait, naguère, comme particuliers aux modes de relations sociales en milieu urbain nord-américain.: "enclave ethnique", "ghetto", "cohabitation interethnique". La ville européenne est devenue le (seul) véritable laboratoire *in vivo* des relations interethniques.<sup>4 5</sup> Il n'est donc pas étonnant de constater que la plupart des grandes entités urbaines européennes ont permis le développement de grandes recherches sur les relations interethniques<sup>6</sup>.

Mais si l'analyse locale des réalités de l'intégration-exclusion des acteurs migrants au sein des pays européens semble si opportune c'est aussi et surtout parce que ces études se construisent dans un contexte politique particulier : celui du recul actuel de l'intervention étatique centralisée au profit de l'action des collectivités locales. C'est l'idée qu'avance Didier Lapeyronnie quand celui-ci écrit à propos des politiques locales d'intégration des populations immigrées : " Derrière l'idée de " local " se profile celle d'une prise en charge pragmatique et souple de problèmes dont la définition échappe à toute approche unidimensionnelle. Mais peut-être plus profondément, cette évolution s'inscrit, elle aussi dans une transformation du rôle des Etats, moins préoccupés de l'intégration nationale et plus orientés vers les questions de compétitions internationales. L'abandon progressif des fonctions " internes " des Etats [...] s'est accompagné d'une mise en doute et d'un questionnement sur l'efficacité des politiques sociales nationales. Un peu partout, dès la fin des années soixante-dix et le début des années quatre-vingt on a assisté en Europe à un recul, partiel, de l'Etat-Providence ou tout au moins au transfert de certaines de ses prérogatives vers le secteur privé et vers les autorités locales. C'est ce contexte général qui donne toute leur importance aux problématiques locales d'intégration des minorités immigrées. " (Lapeyronnie, 1992 : 5).

On est également en droit de s'interroger sur le sens à donner au " local ". S'il est vrai que parler de problèmes liés aux formes d'intégration-exclusion des immigrés à l'échelon local revient à parler, dans le cas d'un continent qui tout en faisant appel à une main d'œuvre étrangère pour lui permettre de se reconstruire (sur le plan économique comme sur le plan..spatial!) a poursuivi son urbanisation entamé dès sa révolution industrielle, du positionnement économique, politique ou socioculturel de ces populations au sein de l'espace urbain, cela ne nous renseigne pas sur la nature même de ce " local ". Dès lors, nous devons nous interroger sur ce qui se cache derrière les étiquettes usuelles telles que " villes ", " agglomération urbaine ", " territoire ", " quartiers ", " enclave ", " banlieues ", ...Bref, quelle est l'échelle de mesure du local et quels sont les critères constitutifs de celui-ci?

---

<sup>4</sup> Remarquons que le plus souvent " l'analyse local des dynamiques de l'intégration/exclusion des populations immigrées " revient à construire des études sur des réalités urbaines neuves. Cela s'explique, d'une part, par le fait que la société européenne s'est fortement urbanisée depuis la seconde guerre mondiale et d'autre part, les populations immigrées sont venues s'installer au sein des grandes entités urbaines d'Europe.

<sup>5</sup> Mais si les villes européennes sont des bons laboratoires des relations interethniques comme le sont depuis leur création, les grandes métropoles nord-américaines, elles le sont de manière différente en proposant parfois d'autres schémas relationnels et sans doute d'autres comportements. Par exemple, si la plupart des grandes cités européennes ont connu de profondes modifications de leur population, rares sont les villes qui ont développé des ghettos à l'américaine que l'on peut définir comme une aire urbaine occupée par un groupe " ethniquement " homogène vivant replié sur lui-même.

<sup>6</sup> Pour plus de détails consulter la bibliographie générale.

Après avoir formuler quelques mises en garde à propos du découpage territorial de la question multidimensionnelle de l'intégration et de l'exclusion des populations migrantes au niveau local nous voudrions, à présent, énoncer quelques réflexions quant aux dangers liés aux (mes) usages des termes "intégration" et "exclusion". Si ces réflexions ne sont pas particulières au thème du colloque nous tenterons cependant de les rapporter aux différents domaines d'intervention de celui-ci.

Tout d'abord, soulignons que les termes "intégration" et "exclusion" ne sont pas spécifiquement attachés au phénomène migratoire. Cette absence de spécificité peut entraîner chez certains auteurs la tentation, sans doute dangereuse, de se replier sur d'autres termes dont le destin paraît davantage lié aux problèmes des immigrés. Michèle Tribalat pose ainsi le problème du mauvais usage du terme "intégration" en ce qui concerne les populations immigrées : " Ou la question immigrée n'a rien de spécifique et ne se différencie pas de celle de l'intégration en général, et rien ne peut être dit de particulier. Ou elle présente des spécificités qu'il faut révéler, et alors il faut désigner le processus qui affecte les populations apportées par l'immigration par un autre terme. Assimilation convient tout à fait pour décrire l'apprentissage des principes et usages français par des personnes venant d'un autre univers culturel. Outre l'avantage de la clarté, cette dissociation entre l'intégration nationale et l'assimilation permet de sortir d'un questionnement entièrement par la négative. Les populations immigrées ou d'origine immigrée ne forment pas un sous-ensemble d'une population plus vaste " en mal d'intégration ". En effet, l'intégration est généralement abordée par son contraire, la non-intégration, l'exclusion : on s'intéresse alors exclusivement aux dysfonctionnements sociaux (chômage élevé, délinquance, sans domicile fixe, etc.), on ne parle que de ce qui ne va pas. La notion d'intégration dépasse, on le voit, la seule question du phénomène migratoire et s'applique à la société tout entière. Si l'on répugne à parler d'assimilation, c'est surtout par correction politique. On oublie trop souvent que parler c'est avant tout signifier, et on préfère afficher une rectitude morale qu'un réel contenu ". (Tribalat, 1997:189-190).

Si le diagnostic paraît correct, en ce qui concerne les problèmes liés à l'emploi du terme "intégration" par contre la solution proposée, qui consisterait à substituer l'ambiguïté d'un terme à l'équivoque d'un autre, ne paraît absolument pas intéressante. De plus le terme "assimilation", déjà fortement critiqué aujourd'hui dans ce pays (la France) souvent caricaturé comme assimilationniste (notamment dans son rapport de domination coloniale) n'est absolument pas recevable dans la majorité des autres pays européens, notamment dans les pays anglo-saxons qui n'ont pas la même "culture" politique.

Ensuite, constatons, une énième fois, que les termes "intégration" et "exclusion" sont des termes relativement flous désignant une réalité polymorphe dont les contours sémantiques semblent à géométrie variable. Ce qui ne les empêche pas d'être utilisés avec autant de légèreté par l'homme de la rue que par l'homme de laboratoire, car comme le constate Didier Fassin, "aujourd'hui elle [l'exclusion] est donnée pour une réalité qui n'appelle plus de démonstration et de justification" (Fassin, 1996:45). Ce caractère flou du concept ne gêne nullement Serge Paugam directeur d'une publication remarquable en langue française sur le sujet<sup>7</sup> qui après avoir reconnu le caractère vague du terme "exclusion" en fait le fondement d'un

---

<sup>7</sup> cf. bibliographie.

véritable “ paradigme sociétal, c’est-à-dire d’un ensemble de représentations de l’ordre social suffisamment concordantes et stabilisées dans la durée pour que s’organise à l’échelon de la société tout entière une réflexion sur ses fondements et ses modes de régulation. ”(Paugam, 1996:16). Nous ne partageons nullement l’optimisme de Serge Paugam car la notion d’exclusion comme celle d’intégration semble à la fois trop floue et trop ambiguë que pour supporter le poids d’un paradigme sociétal. Nous pouvons, avec Michel Wieviorka, formuler deux critiques qui renforcent notre sentiment à l’égard de l’incapacité du terme “ exclusion ” à s’ériger en véritable concept scientifique. “ Elle [l’exclusion] réduit à des représentations simples et sans grand contenu ce qui dans la réalité vécue renvoie à des expériences complexes... ” (Wieviorka, 1996: 346). Par ailleurs, Michel Wieviorka perçoit également que “ la façon dont une population est exclue semble, avec le terme d’exclusion, procéder d’une logique mécanique, aveugle, sans acteurs, ce que confirme le fait même qu’il existe un mot pour désigner les victimes -les exclus-, mais qu’il n’y en a pas pour qualifier les éventuels responsables -les “ exclueurs ”. ” (Wieviorka, 1996:346). Enfin, comme Dominique Schnapper constate : “ ce qu’il importe d’étudier, ce n’est pas l’exclusion en tant que telle, ce sont les formes spécifiques qu’ont prises aujourd’hui les processus d’exclusion-inclusion ” (Schnapper 1996:23).

Face à la difficulté à fournir une définition suffisamment précise de ces termes, l’échappatoire a souvent consisté à présenter l’intégration et l’exclusion comme des processus dans une perspective qui se veut à la fois plus dynamique et plus compréhensive des phénomènes repris sous cette “ étiquette ”. Cette démarche permet de se dégager des excès “ mesurabilistes ”<sup>8</sup> où l’on cherche à définir une population (les exclus) incarnant un phénomène apparent (l’exclusion) en décrivant certains de ses paramètres (du “ seuil de pauvreté ” au “ seuil de tolérance ”). Or, cette approche en termes de processus doit amener le chercheur non à s’interroger sur les caractéristiques d’une population particulière mais sur les interactions qui ont conduit à cet état. L’approche interactionniste et dynamique nous semble tout indiquer pour aider les chercheurs à se dégager des zones d’ombres intellectuelles qu’imposent les termes d’ “ intégration ” et d’ “ exclusion ”. Ainsi Véronique De Rudder, dans un article sur la cohabitation interethnique, précise en ce sens : “ l’analyse des relations interethniques présuppose trop souvent l’ “ ethnique ” et sous-estime le relationnel [...]. Il n’y a pas dans nos sociétés, d’abord des groupes ethniques, puis des relations entre eux. Au contraire, c’est dans l’**interaction** que les groupes ethniques se définissent (auto définition) ou sont définis (hétéro définition).[...] Lorsque l’on étudie donc les relations interethniques, le premier et principal écueil serait sans aucun doute de préjuger du poids et du statut de la dimension ethnique dans les relations, ce qui aurait pour conséquence de considérer comme acquis ce qui justement est en question et devrait constituer l’objet même de la recherche. ” (De Rudder, 1993).

Il y aurait aussi par cette perspective dynamique beaucoup à gagner dans l’analyse, par exemple, de la délinquance des jeunes issus de l’immigration (les jeunes de la “ seconde génération ”). Il s’agirait peut-être de rappeler les acquis de l’école interactionniste qui a fourni des études intéressantes au sein de la sociologie de la déviance [entre autres, Lindesmith (1947), Becker (1985), Matza(1969)]. Ce serait une manière de s’éloigner du schéma linéaire qui, comme nous l’avons souligné empêche

---

<sup>8</sup> Or, mesurer l’exclusion n’est pas l’expliquer.

les chercheurs à concevoir les formes de violences urbaines autrement que comme la résultante d'exclusions de différents types se produisant dans d'autres champs.

En plus de l'hétérogénéité des réalités recouvertes par ces termes (et par conséquent de l'imprécision sémiologique de ceux-ci), les termes "intégration" et "exclusion" révèlent une série d'ambiguïtés dont la moindre ne réside pas dans l'emprunte idéologique qu'ils abandonnent sur la plupart des débats qu'ils suscitent de sorte qu'une appréhension objective de faits décrits s'avère quelquefois bien difficile.

L'exemple le plus frappant réside sans conteste dans les innombrables débats concernant l'existence d'une *underclass* qui a déjà fait couler beaucoup d'encre [dont celle d'Avenel (1997), Fassin (1996), Herpin (1993), Jenks & Peterson (1991), Martiniello (1995), Schmitter Heisler (1991), etc.]. A l'instar du mot "exclusion" celui d'"*underclass*" pose des problèmes en raison du caractère *patchwork* des réalités qu'il dénote. Tantôt l'*underclass* se réfère à un ensemble de situations socio-économiques des plus précaires, tantôt elle englobe un ensemble de comportements jugés arbitrairement déviants et décadents. Le vocable "underclass" est une sorte de coquille vide que chacun s'applique à remplir à sa manière d'éléments qu'il juge des plus pertinents. Cependant, l'orientation idéologique du mot, sensé pourtant décrire une réalité "objectivée" d'exclusion plus particulier aux grands centres urbains est bien démasquée par Paul Peterson, quand celui-ci écrit : "le suffixe *class* est la composante la moins intéressante du mot. Bien qu'il implique un rapport entre deux groupes sociaux, les termes de ce rapport restent indéterminés tant qu'on n'y adjoint pas le mot plus familier d'*under* [sous, en dessous]. *Under* (suggère quelque chose de bas, de vil, de passé, de résigné et en même temps quelque chose de honteux, de dangereux, de disruptif, de sombre, de maléfique et même de diabolique. Et, en sus de ces attributs personnels, il implique l'idée de soumission, de subordination et de misère" (cité par Wacquant in Paugam, 1996:249). C'est bien en raison de cette absence totale de qualité scientifique que révèle ce terme, l'*underclass* a été prétexte à un débat politique virulent qui a trouvé son point d'orgue "intellectuel" dans la querelle qui opposa William Julius Wilson (1987 et 1991) à Charles Murray (1984). Il est vrai que l'enjeu du débat était et reste de taille: son issue ne peut qu'influencer la légitimité de l'aide gouvernementale (sous forme d'actions d'*Affirmative Action*) au près des plus démunis.

Le thème de l'entrepreneuriat ethnique nous offre un aussi bel exemple. Sans entrer dans les détails du débat nous résumerons (tout en le simplifiant assurément) celui-ci en rappelant qu'il oppose les tenants d'une position dite culturaliste à ceux qui préfèrent une analyse plus "constructiviste" de ce phénomène. La première orientation incarnée par les travaux de P. Werbner soutient que le succès du commerce ethnique est surtout fonction des (pré) dispositions culturelles (des ressources "ethniques") de certains groupes ethniques permettant une meilleure adaptation aux contraintes du commerce international. Cette approche offrirait l'avantage d'expliquer pourquoi certains groupes ethniques réussissent à mettre sur pied un commerce florissant alors que d'autres groupes y échouent. Par exemple, P. Werbner (1984) explique le succès des commerces tenus par les Pakistanais de Manchester en raison des traits culturels dont ceux-ci sont porteurs et qui s'ajuste parfaitement aux contraintes du marché. Ilsoo Kim remarque quant à lui que les Coréens qui s'imposent dans le commerce sont pour la plupart issus de familles protestantes ayant été converties par des missionnaires en Corée (Waldinger-Ward-

Aldrige, 1985:588) Les constructivistes considèrent qu'il faut davantage tenir compte de l'environnement socio-économique et sa structure d'opportunité. Alors que les approches culturalistes permettent d'expliquer les différences de succès entre différents groupes ethniques à partir des caractéristiques culturelles dont ils sont porteurs, les constructivistes [entre autres : Light et Bonachich (1988)] se sont donnés pour but de comprendre comment pouvait émerger un entrepreneuriat ethnique en tenant compte du contexte socio-économique. Dès lors, ces deux approches (celle du pourquoi et celle du comment), loin d'être opposées, paraissent d'une certaine manière complémentaires. Cependant, on se rend compte d'emblée que le débat ne peut pas être neutre. Les uns font reposer les chances de succès de l'entrepreneuriat ethnique, non sans ambiguïté, sur les caractéristiques inhérentes à certains groupes humains (ces caractéristiques culturelles devant se rapprocher des caractéristiques des sociétés d'accueil), les autres soulignent non l'importance des caractéristiques humaines mais bien de l'environnement extérieur. On retombe, en quelque sorte, sur l'équivalent d'un débat *nature/nurture* qui n'est pas sans conséquence sur le plan politique<sup>9</sup>. Waldinger, Ward et Aldrige (1985:593) l'ont bien montré que l'approche culturaliste laisse peu de place aux interventions des services publics. Au mieux, l'action de l'Etat doit se limiter au soutien apporté à quelques groupes ethniques identifiés comme groupes recelant les traits culturels les plus appropriés aux exigences du marché. Par contre, le courant "constructiviste" suggère une mobilisation des pouvoirs publics plus importantes en œuvrant davantage sur les mécanismes régulant le marché et partant, facilitant l'intégration économique de l'ensemble des minorités ethniques. On voit que le débat loin de se résumer à une simple querelle d'écoles scientifiques engage des "choix de sociétés". Reste à savoir si les termes du débat sont bien posés...

Mais plus fondamentalement encore, le débat sur la fonction intégrative de cet entrepreneuriat ethnique souligne quelques orientations politiques où se mêlent des jugements de valeur. En effet, quel est le sens de l'intégration économique conféré par cet entrepreneuriat ethnique ? Peut-on être considéré comme intégré à une société d'accueil lorsqu'on développe une activité économique en son sein qui est d'abord et avant tout orientée vers son propre marché ethnique ? Les petits commerces du métro parisien étudiés par Laurence Coste favorisent-ils véritablement l'intégration à la société française ? L'entrepreneuriat ethnique ne confine-t-il pas le migrant à une fonction sociale subalterne dont il aura difficile à sortir ? Répondre à ces questions c'est adopter le regard du soulard optimiste ou pessimiste qui voit la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine. C'est, en tout cas, présager de la place que l'on souhaite dégager pour ces populations immigrées au sein de la société d'accueil.

On pourrait poursuivre en fournissant d'autres exemples issus d'autres champs d'analyse. Par exemple, la façon dont on fait parler les tableaux statistiques en matière pénale en dit long sur la manière dont on pose la question des comportements déviants des migrants. De même, la manière dont est posée le rapport des populations immigrés aux droits politiques (en termes de non-intégration plutôt que d'exclusion) est également révélatrice de ces "choix de société". Tout se passe un peu comme si dans nos sociétés, il n'y avait pas de problème d'exclusion politique des immigrés, non que l'élargissement des droits

---

<sup>9</sup> On constatera que les conséquences politiques du débat "scientifique" autour de l'entrepreneuriat ethnique semblent se développer de manière symétrique aux incidences politiques du débat autour de l'underclass. Comme dans ce dernier cas, c'est l'intervention de l'Etat auprès des plus pauvres qui est peut être remise en question. Les enjeux des débats sont donc de taille.

politiques à des populations jouissant déjà de droits économiques et sociaux soit une chose acquise mais parce qu'il n'est ni soulevé ni encore moins traité par une véritable décision politique d'envergure. Cette hésitation du politique reflète par ailleurs, assez fidèlement les attermoissements d'une frange importante de la société civile qui, embarrassée par cette question, semble postposer sans cesse un véritable débat de fond. Bref, l'observation des réalités sociales nous semble parfois contaminée par des jugements de valeurs que viennent encore complexifier des débats animés par des enjeux politiques (au sens " noble " du terme, celui de la gestion de la Cité justement) qui doivent se formuler par le recours à des termes qui, comme les interrogations qu'ils soulèvent, méritent toute notre attention.

### **Références bibliographiques**

Avenel C.(1997), La question de l'underclass des deux côtés de l'Atlantique, *Sociologie du travail*, n°2, pp. 211-234.

Becker S.H. ( 1985), *Outsider*, Paris, A.M. Métailié.

Bonachich E. (1973), A theory of middleman minorities, *American Sociological Review*, 38, pp. 583-594.

Costes L.(1994), La dimension " ethnique ". Une explication du comportement économique des migrants?, *Revue Française de Sociologie*, vol XXXV., n°2 pp. 231-249.

De Rudder V( 1993). La cohabitation pluriethnique et ses enjeux, *Critiques Régionales*, n°19, pp. 71-90.

Fassin D.(1996), Exclusion, underclass, marginalidad. Figures contemporaines de la pauvreté urbaine en France aux Etats-Unis et en Amérique Latine, *Revue Française de Sociologie*, vol. XXXVII, pp. 37-75.

Herpin N.(1993), L'urban underclass chez les sociologues américains: exclusion sociale et pauvreté, *Revue Française de Sociologie*, vol. XXXIV, pp. 421-439.

Jenks C. & Peterson P. (1991), *The urban underclass*, Washington, The Brookings Institution.

Lapeyronnie D. (1992), Les politiques locales d'intégration des immigrés en Europe, Lapeyronnie D. (dir.), *Immigrés en Europe. Politiques locales d'intégration*, Paris, La documentation française, pp. 5-18.

Light I. & Bonachic E.(1988), *Immigrant entrepreneurs in America, Koreans in Los Angeles, 1965-1982*, University of California Press.

Lindesmith A. (1968, 1947), *Opiate addiction*, Chicago, Adline Publishing company.

Ma Mung E(1994)., L'entrepreneuriat ethnique en France, *Sociologie du travail*, n°2, pp. 185-209.

Martiniello M.(1996), The existence of an urban underclass in Belgium, *New Community*, 22 (4), pp. 655-669.

Matza D. (1969), *Becoming Deviant*, New Jersey, Prentice Hall, Englewood Cliffs.

Murray C.(1984), *Losing ground, American social policy. 1950-1980*, New York, Basic Books..

Paugam S.(1996), La constitution d'un paradigme, Paugam S. (dir.), *Exclusion. L'état des savoirs*, Paris, La découverte, pp. 7-19..

Schmitter Heisler B.(1991), A comparative perspective on the underclass. Questions of urban poverty, race and citizenship, *Theory and Society*, vol. 20, n°4, pp. 455-483.

Schnapper D.(1996), Intégration et exclusion dans les sociétés modernes, , Paugam S. (dir.), *Exclusion. L'état des savoirs*, Paris, La découverte, pp. 23-32.

Simmel G.(1984-traduction, 2ème éd.), Digression sur l'étranger, Grafmeyer Y. et Joseph I. (trad.), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier/Res, col. " Champ Urbain ", pp. 53-59.

Tribalat M. (1997), Le " creuset français " : des points de fragilité d'ordre social, Birnbaum P. (sous la direction de ), *Sociologie des nationalismes*, Paris, Presse Universitaire de France, col. " Sociologies ".

Wacquant L.(1996), L'underclass urbaine dans l'imaginaire sociale et scientifique américain, Paugam S. (dir.), *Exclusion. L'état des savoirs*, Paris, La découverte, pp. 248-262.

Waldinger R., Ward R., Aldrich H.(1985), Ethnic business and occupational mobility in advanced societies, *Sociology*, vol. 19, n°4, pp. 586-597.

Werbner P.(1984), " Business on trust. Pakistani entrepreneurship in the Manchester garment industry ", Ward R. and Jenkins R. (eds.), *Ethnic communities in business : strategies for economic survival*, Cambridge, University Press.

Wieviorka M.(1996), Racisme et exclusion, Paugam S. (dir.), *Exclusion. L'état des savoirs*, Paris, La découverte, pp. 344-353.

Wilson W.J.(1987), *The Truly disadvantaged : the inner city, the underclass and public policy*, Chicago, University of Chicago Press.

Wilson W.J.(1991), Another look at the truly disadvantaged, *Political Science Quarterly*, n°106, 4, pp. 639-656.

**Auteur : Gautier PIROTTE (Aspirant F.N.R.S., ULg)**

### **Biography notice**

*Candidate researcher at the National Funds for Scientific Research (F.N.R.S.), University of Liège (Belgium). He is leading a comparative research ( in Romania, Benin and Democratic Republic of Congo) on Civil Society through the analysis of local development contexts characterised by a redefinition of state centralised intervention. Interested in migration, ethnicity and racism matters (he had studied ethnic perception and racism expressed by children at school in Liege) he has participated to the Studies Centre for Migration and Ethnicity (C.E.D.E.M.) at the University of Liège since 1996.*

### **Résumé :**

L'auteur formule un ensemble de réflexions à propos du thème des processus d'intégration- exclusion des populations d'origine immigrée à un échelon local et souligne l'existence de quelques pièges qui peuvent apparaître dans l'analyse de ces processus. Tout d'abord, il s'interroge sur la division définie dans le cadre de ce colloque entre les quatre champs d'analyse (économique, politique, social et justice). Le principal danger d'une telle division se situe dans la construction d'une frontière artificielle entre les différentes expressions d'un même phénomène. L'on doit être très attentif au degré de perméabilité des limites entre ces différents champs. Ensuite, la question des études menées " à un échelon local " doit être posée. Que signifie " à un échelon local ? " Quelles réalités ces termes recouvrent-ils ? Est-il possible d'étudier un phénomène " à un échelon local " sans considérer un contexte plus large ? etc. En fin, l'on doit aussi être attentif aux termes " intégration " et " exclusion " qui semblent être au cœur même de ce colloque et dont leur nature floue a déjà soulevé tant de controverses.